



CH-CALAIS



Sans argument on brasse de l'air...

Pendant que certains se focalisent sur un accord signé depuis cinq mois, la **CFDT** est au travail ! : primes pour les contractuels, rachat des années d'études, renseignement et information sur l'organisation de la mise en place des maquettes, sur les cycles de travail, CAPL exceptionnelle pour les ASH (classe sup).....etc etc

Vos représentants CFDT toujours attentifs sur vos conditions de travail

Rappelons que la pose des bonus et fractionnement de 2015 ne fait pas partie de l'accord signé.

Le nouveau protocole **RTT** sera applicable à partir du 1^{er} janvier 2016!!!!

La CFDT désapprouve ce changement pour les CA bonus et fractionnement elle l'a fait savoir par un courrier adressé au Directeur.

Le Directeur a pris sa décision seul !!!

Cependant, grâce à la persévérance de la **CFDT** et à ses multiples rencontres avec la Direction, une enveloppe de **500 000 euros** sera injectée pour les mensualités de fin d'année évitant ainsi les sous effectifs dans les services dû à ces congés.

Quant au protocole, les **3** syndicats ont participé aux négociations !!

La CFDT et SUD ont pris leurs responsabilités.

La chaise vide reflète bien la politique de l'autre organisation : **Je ne signe rien, Je ne participe à rien, Je ne propose rien, Je dis non à tout, Je dénigre les autres syndicats.**

Il est plus simple de s'en prendre à la CFDT qu'à la Direction...

...c'est aussi moins Courageux

Le syndicat défend les travailleurs ...
au besoin contre eux-mêmes.



CFDT CH-CALAIS 1601 Boulevard des Justes 62100 Calais

MAIL : syndicat.cfdt@ch-calais.fr

TEL : 23315/24052/ 06/88/38/50/52

Rdv sur notre BLOG : cfdtchcalais.over-blog.com